



Monsieur l'inspecteur d'académie,

Lors du CTSD du 28 janvier, vous avez proposé la fermeture de l'école de Saint-Cyr le Chatoux.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SGEN-CFDT, SE-UNSA et CGT Educ'action ont décidé de s'adresser à vous sur ce cas particulier avant le CDEN du 5 février qui doit valider le projet de carte scolaire.

Au niveau des effectifs, le maintien de l'école se justifie pleinement. Les effectifs de l'école devraient certes chuter de 13 à 10 élèves à la rentrée, mais parmi ces élèves, aucun n'est en CM1 ou en CM2 ce qui garantit une stabilité voire une probable augmentation des effectifs pour les années à venir.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le seuil de référence pour fermer une classe unique dans le département est de 8 élèves et que l'effectif de l'école de Saint-Cyr le Chatoux est donc au dessus de ce seuil.

Enfin, cette école de classe unique a élaboré un projet éducatif particulièrement ambitieux et innovant, en lien avec les parents et la mairie, et il serait incompréhensible que la fermeture de l'école vienne mettre fin à ce dispositif dont bénéficient les élèves.

Les organisations syndicales vous rappellent d'autre part que cette école publique de classe unique est située dans une commune de montagne, isolée géographiquement et rassemble des élèves de différentes communes.

La fermeture d'une école publique dans cette zone très rurale serait un message très négatif envoyé par l'éducation nationale à la population attachée au service public d'éducation : la fermeture d'une école entraîne bien souvent le déclin irrémédiable du village.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SGEN-CFDT, SE-UNSA et CGT Educ'action vous demandent que lors du CDEN du 5 février l'école publique de Saint-Cyr le Chatoux puisse être maintenue à la rentrée 2016.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'inspecteur d'académie, à notre attachement à l'école publique et à l'intérêt de ses usagers.

Yannick Le DU, pour le SNUipp-FSU
Frédéric VOLLE, pour le SNUDI-FO
Farid CHERMATI, pour le SGEN-CFDT
Sylvie CARON-WERQUIN, pour le SE-UNSA
Samuel DELOR, pour la CGT Educ'action